



CRE BFC

COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

RÈGLEMENT Circuit Régional CSO

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Applicable durant le Circuit Régional 2025-2026

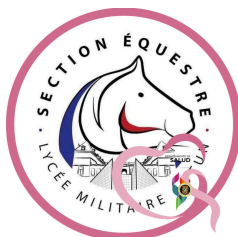
RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Entre nous, c'est humain



Centre Équestre de la Forêt de Chaux



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Commission CSO du CRE Bourgogne France-Comté /
steph.paillot@orange.fr
sport@equitation-bfc.com / www.equitation-bfc.com/cre-bfc



CRE BFC
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Règlement du « Circuit BFC CSO » 2026

Le CRE BFC et sa commission de CSO, en partenariat avec des Organisateurs de concours de l'ensemble de la région (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) organisent en 2026, pour les Amateurs, un circuit intitulé « Circuit régional de Bourgogne Franche-Comté CSO ». (CRBFC)

1. Principe & Étapes

Le CRBFC a pour objectif de valoriser les cavaliers, les chevaux, les propriétaires de chevaux grâce à nos partenaires.

Le CRBFC se courra sur 4 indices :

- **Amateur Elite** (Grand Prix 1m25 ou 1m30)
- **Amateur 1** (Grand Prix 1m15 ou 1m20)
- **Amateur 2** (Grand Prix 1m05 ou 1m10)
- **Amateur 3** (Grand Prix 0m95 ou 1m00)

Ces étapes permettront pour les cavaliers de BFC et dans le cadre des comptabilisations de points des Computer-List FFE, l'attribution d'un coefficient FFE octroyé sur les épreuves labellisées.

Les participants sont des cavaliers de la région Bourgogne Franche-Comté licenciés dans un club régional à J-1 de la clôture des engagements, exception faite pour les cavaliers licenciés à l'ACF ou la SHF à condition qu'ils soient domiciliés en Bourgogne Franche Comté.

Le Circuit Régional BFC CSO se déroulera sur 9 étapes.

Voici les 9 dates sélectionnées pour le Circuit Régional BFC CSO 2026 :

- **1ère étape** : 12 au 15 mars – Centre Équestre de Dole à Dole (39) - 202639021
- **2ème étape** : 24 au 26 avril – Centre Équestre Le Galopin à Brazey-en-Plaine (21) - 202621002
- **3ème étape** : 15 au 17 mai – Section Militaire d'Autun à Autun (71) - 202671025
- **4ème étape** : 5 au 7 juin – Écurie des Morlots à Besançon (25) - 202625011
- **5ème étape** : 12 au 14 juin – Académie de Bonvaux à Plombières-lès-Dijon (21) - 202621008
- **6ème étape** : 2 au 5 juillet – Jump Al'Lure à Zone de la Saline (70) - 202670002
- **7ème étape** : 14 au 16 août – Mâcon Chaintré Événement à Chaintré (71) - 202671047
- **8ème étape** : 11 au 13 septembre – Equivallée Haras National de Cluny (71) - 202671024
- **9ème étape** : 2 au 4 octobre – Centre Équestre Les Maillys aux Maillys (21) - 202621003 - **Chpt**

Régional

2. Individuel

Cette année le circuit régional de CSO se courra en individuel pour chaque catégorie. Un classement sera établi à la suite de chaque étape dans les quatre catégories.

3. Déclaration

Tous les cavaliers licenciés en BFC engagés dans les épreuves seront pris en compte dans le calcul du circuit régional.

Chaque cavalier devra toutefois déclarer auprès du CRE BFC, **avant le début du circuit**, la catégorie dans laquelle il souhaite concourir pour la saison 2026, en adressant un mail à sport@equitation-bfc.com.

En l'absence de déclaration, le cavalier sera automatiquement inscrit dans la catégorie correspondant à celle courue à **partir de la deuxième étape** du circuit ou la catégorie la plus haute.

L'inscription dans le Circuit BFC CSO vaut acceptation du présent règlement.

4. Engagement dans UNE étape du CRBFC CSO

Les cavaliers s'engagent dans les épreuves supports du CRBFC CSO correspondant à leur niveau/indice par l'intermédiaire du système fédéral FFECOMPET. Seule une épreuve par concours et par indice porte la mention « **Cir.R = Circuit Régional** ». Donc, pour chaque concours étape du circuit, une épreuve amateur 3, une épreuve Amateur 2, une épreuve Amateur 1 et une épreuve Amateur Elite seront labellisées.

Il appartient aux cavaliers de vérifier, avant la clôture des engagements, qu'ils remplissent les conditions réglementaires de qualification et qu'ils engagent dans les épreuves CRBFC.

Attention !! Le CRE est conscient que certains concours se remplissent très rapidement et que certains cavaliers pourraient se trouver dans une situation où ils n'arriveraient plus à engager avant la clôture compte-tenu des limitations d'épreuves. Dans les épreuves à nombre limité d'engagés, il appartient aux cavaliers d'engager en temps utile.

5. Attribution des points - Fonctionnement

A chaque étape, des points seront attribués aux cavaliers en fonction du classement individuel. Si un cavalier monte plus d'un cheval dans l'épreuve-étape CRBFC, le meilleur classement sera retenu.

Tableau des points attribués à chaque performance d'une étape :

1 ^{ère}	25 points
2 ^{ème}	23 points
3 ^{ème}	21 points
4 ^{ème}	20 points
5 ^{ème}	19 points
6 ^{ème}	18 points
7 ^{ème}	17 points
8 ^{ème}	16 points
....	
Tous les cavaliers finissant	1 point
Non partant, éliminé, abandon	0 point

Si pour une raison exceptionnelle, une épreuve-étape support CRBFC n'a pu se terminer pour l'ensemble des cavaliers engagés (annulation de fin d'épreuve, autres raisons...), alors l'épreuve-étape pourra ne pas être incluse aux calculs finaux pour l'ensemble des cavaliers.

Seule la deuxième épreuve du championnat régional apportera des points avec un coefficient 2.

Calcul des points d'étapes : Pour le CRBFC CSO, seront comptabilisés, par addition, l'ensemble des **résultats de toutes les étapes**. En cas d'égalité de points pour départager les ex-aequo, le nombre de 1^{ère} places, puis de 2^e places puis de 3^e places obtenues par les cavaliers sur les épreuves-étapes sera pris en compte.

Si un cavalier dépasse son index de performance, ses points comptabilisés dans la catégorie déclarée en début de circuit seront conservés dans la catégorie supérieure.

exemple : un cavalier déclare courir le circuit en amateur 2 et cumule 60 points sur les trois premières étapes mais qui dépasse son index de performance devra donc basculer en amateur 1. Il conservera alors ses 60 points pour la suite du circuit et basculera également dans la catégorie amateur 1 pour le circuit régional.

Un cavalier qui déclare courir le circuit dans une catégorie supérieure ne pourra pas prétendre au classement d'une catégorie inférieure.

exemple : une cavalier amateur élite ne pourra pas cumuler de points dans les épreuves amateur 1.

Calcul final des points pour le Classement du Circuit Bourgogne Franche-Comté de CSO 2026 : Le total de points pour chaque cavalier se fera par addition des points obtenus sur toutes les étapes. Le cavalier qui remportera le CRBFC CSO 2026 sera le cavalier ayant obtenu le maximum de points.

Remise des Prix finale du Circuit BFC CSO 2026 : La remise des prix du Circuit régional BFC CSO aura lieu lors de la **dernière étape aux Maillys**.

La remise des prix sera organisée par le Comité Régional d'Équitation BFC, la commission de CSO et les partenaires du circuit. Des récompenses de valeur (lots notamment) seront remises aux **8 meilleurs** cavaliers dans chacune des catégories. Les modalités pratiques de cette Remise de Prix finale seront annoncées en temps utiles.

La **présence des cavaliers récompensés** est **obligatoire lors des remises des prix**.

7. Divers

Pour la promotion du Circuit Bourgogne Franche-Comté CSO 2026, le fait de participer aux étapes du circuit régional autorise expressément le CRE BFC à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite ÉQUIPE, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet en ligne. Cette autorisation est accordée pour la durée de la promotion du CBFC CSO et à compter des inscriptions auprès du CRE BFC.

Le CRE BFC se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité. En cas de litige, le CRE BFC sera seul habilité à juger en dernier ressort.

Contacts :

Stéphane PAILLLOT - Président de la commission CSO - steph.paillot@orange.fr

Marion ELIX - Chargée de projets sport - CRE BFC : sport@equitation-bfc.com - 06 46 84 82 78